

Département de Loir et Cher
Arrondissement de ROMORANTIN
MAIRIE DE



Tél. : 02.54.75.15.13

Fax : 02.54.75.41.79

Réunion du 1^{er} avril 2019

L'an deux mil dix-neuf le 1^{er} avril à 18h15 le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 mars 2019 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Annick GOINEAU, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Annick GOINEAU, Gérard OUDART, Daniel DUPONT, Patricia JOURDAIN, Mireille BARBIER, Jean-Paul BERTRAND, Jean-Louis PETRUS, Michèle SAUVAGE, Jean-Jacques RABIER, Claire VALLA.

Absents excusés :

Monsieur Jean-Claude ALMYR donnant pouvoir à Monsieur Jean-Jacques RABIER.
Madame Nicole SAGNY donnant pouvoir à Monsieur Jean-Louis PETRUS.

Absents :

Madame Rita AUGUSTO et Monsieur Jean-Mary COUTON.

En vertu de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Daniel DUPONT est désigné secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Conseillers votants : 12

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 MARS 2019

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelant pas de remarques particulières est approuvé à l'unanimité.

20-VOTE DES TROIS TAXES

Madame le Maire indique que le produit fiscal à taux constants notifié par les Services de la Direction des Finances Publiques s'élève à 417 453€.

Elle propose, conformément aux discussions engagées lors des différentes commissions finances, de maintenir le taux des 3 taxes pour l'année 2019, l'augmentation du produit fiscal étant liée à l'augmentation naturelle des bases.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité,

↳ De maintenir pour 2019 le taux des trois taxes à savoir :

○ Taxe d'habitation : 14,99

○ Foncier bâti : 21,42

○ Foncier non bâti : 63,81

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
4 avril 2019
Et de l'affichage le 3 avril 2019

21-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Madame le Maire présente le dossier déposé par Monsieur Rémy THEPOT qui représentera la France à l'Arnold Classic Europe IFBB (fédération internationale de bodybuilding et fitness) du 20 au 22 septembre 2019 à Barcelone.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Décident d'apporter le soutien de la Commune en versant une subvention exceptionnelle de 400€ à Monsieur THEPOT,
- ↳ Conditionnent toutefois le versement aux justificatifs d'inscription et de participation à la compétition précitée,
- ↳ S'engagent à inscrire les crédits nécessaires au budget 2019, article 6574.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
3 avril 2019
Et de l'affichage le 3 avril 2019

22-CONTRAT LOGICIEL

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 18 mars dernier, le contrat Horizon Villages On-line a été renouvelé auprès de la Société JVS.

Toutefois la proposition de renouvellement fournie comportait une erreur et il convient de reprendre la délibération avec les nouveaux montants à savoir un coût annuel hors taxes de 4 205,05€ (3 364,40€ en investissement et 841,10€ en fonctionnement).

Les Membres du Conseil après avoir pris connaissance des nouveaux montants et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Décident de reconduire pour trois ans le contrat avec la Société JVS pour les coûts mentionnés ci-dessus,
- ↳ Autorisent Madame le Maire à signer les documents à intervenir,
- ↳ Précisent que la présente délibération annule et remplace la délibération N°16/2019 en date du 18 mars 2019 enregistrée en Préfecture le 25 mars 2019 sous le N°041-214101263-20190320-D16-2019-DE.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
3 avril 2019
Et de l'affichage le 3 avril 2019

23-VOTE DE BUDGET PRIMITIF 2019

Madame le Maire rappelle que le projet de budget primitif a été préparé et validé par les Membres de la Commission finances les 12 décembre 2018, 23 janvier, 20 février et 18 mars 2019. Elle présente les modifications effectuées depuis la dernière réunion et apporte les informations supplémentaires sur les différentes inscriptions.

Les Membres du Conseil, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et avoir procédé au vote qui donne les résultats suivants

Nombre de membres en exercice	14
Nombre de membres présents	10
Nombre de membres ayant donné procuration	2
Refus de vote	0
Abstention	0
Contre	0
Pour	12

↳ Approuvent le budget primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement (Dépenses/Recettes)	1 382 378,00
Section d'investissement (Dépenses/Recettes)	859 542,00

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
4 avril 2019
Et de l'affichage le 3 avril 2019

24-SIEPA : MODIFICATION DES DELEGUES

Madame le Maire indique que Monsieur Jean-Claude ALMYR, délégué titulaire auprès du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Angé-Pouillé-Mareuil souhaite démissionner de son poste de titulaire tout en conservant la possibilité de siéger en tant que membre suppléant.

Dans ces conditions, il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation, la candidature de Madame GOINEAU, actuellement Déléguée suppléante, étant proposée au vote du Conseil Municipal.

Désignation d'un nouveau délégué titulaire

- Premier tour de scrutin -

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau art. L 66 du code électoral	0
Nombre des suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

A obtenu :

Déléguée Titulaire	
Annick GOINEAU	12 voix - élue

Suite à l'élection ci-dessus, il convient maintenant de procéder à la désignation d'un nouveau délégué suppléant.

Monsieur Jean-Claude ALMYR s'est déclaré candidat.

Désignation du nouveau Délégué Suppléant

- Premier tour de scrutin -

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau art. L 66 du code électoral	0
Nombre des suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

A obtenu :

Délégué Suppléant	
Jean-Claude ALMYR	12 voix – élu

La liste des délégués de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement Angé-Pouillé-Mareuil se détaille dorénavant comme suit :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Annick GOINEAU	Jean-Claude ALMYR
Gérard OUDART	Jean-Louis PETRUS
Jean-Paul BERTRAND	

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
3 avril 2019
Et de l'affichage le 3 avril 2019

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Jeux extérieurs

Madame le Maire indique qu'un nouveau jeu (pyramide de cordes) a été positionné la semaine dernière dans le parc du Château et que les buts de foot (qui pourront être démontés si besoin pour permettre la tenue de fêtes ou manifestations diverses) sont en cours d'installation. Il en est de même pour le remplacement des panneaux du terrain « agorespace », commandés en début d'année auprès de la Société NOUANSPOUR.

➤ Carnaval

Madame le Maire rappelle que le carnaval des écoles se déroulera jeudi 4 avril après midi, à Mareuil.

➤ Travaux théâtre

Madame le Maire fait part des différentes rencontres qu'elle a eues avec les représentants du Conseil Départemental et avec des Membres de la Fondation du Patrimoine dans le but d'obtenir des aides complémentaires pour financer les travaux de réhabilitation du théâtre.

➤ Réunion commission culture

Monsieur DUPONT propose que la commission culture se réunisse le mercredi 17 avril à 18h00 en mairie afin de préparer la saison culturelle 2019.

➤ Véloroute cœur de France

Comme convenu lors de la réunion du 18 mars, le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 12 mars à Mennetou concernant la restitution finale de l'étude de faisabilité du tracé de la

véloroute nationale v46 « Cœur de France à vélo», reçu ce jour a été transmis par mail aux membres du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Fait et clos en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Copie certifiée conforme

Le Maire,



Annick GOINEAU